

# AVIS DE RÉUNION



## TRAVAUX GÉNÉRAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA « T.G.C.C »

Société anonyme, au capital de 316.398.500 dirhams - Siège social: 4, Rue Imam Mouslim, Oasis, Casablanca - Registre de commerce de Casablanca n° 63 907

### AVIS DE RÉUNION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2022

Les actionnaires de la société Travaux Généraux de Construction de Casablanca, par abréviation « TGCC », société anonyme au capital social de 316.398.500 dirhams, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 63 907, dont le siège social est situé au 4, Rue Imam Mouslim, Oasis, Casablanca, Maroc (**la Société**), sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (**AGO**) au siège social de la Bourse de Casablanca sis angle Avenue des Forces Armées Royales et Rue Arrachid Mohamed, Casablanca, qui sera tenue le :

**vendredi 24 juin 2022, à 16 heures**

en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; Quitus au conseil d'administration et décharge aux commissaires aux comptes ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 56 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes ;
- approbation des conventions réglementées ;
- renouvellement du mandat du cabinet Audicis, représenté par M. Mohamed Boumesmar, en tant que co-commissaire-aux comptes ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à l'AGO sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux de la Société.

Les titulaires d'actions au porteur doivent être munis d'une attestation de propriété et de blocage délivrée par l'établissement dépositaire de ces actions.

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour, formulée par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, doit être déposée ou adressée par les actionnaires au siège social de la Société contre accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la date de publication du présent avis.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, par un ascendant ou descendant, par un autre actionnaire justifiant d'un mandat ou par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Un actionnaire peut participer à l'AGO par voie de visioconférence.

La description des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer et voter à l'AGO, ainsi que le formulaire de vote par procuration ou par correspondance, sont disponibles sur le site internet de la Société : [www.tgcc.ma](http://www.tgcc.ma).

## TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve :

- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces documents ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net de 185 259 581,62 dirhams ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un Résultat Net Part du Groupe de l'exercice de 236 003 857,49 dirhams.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice. Elle donne, en outre, décharge aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission durant l'exercice écoulé.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de 185 259 581,62 dirhams de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comme suit :

Report à nouveau	98 340 455,24 MAD
Résultat net de l'exercice	185 259 581,62 MAD
Dotations réserve légale	3 473 190,00 MAD
Résultat distribuable	280 126 846,86 MAD
Dividendes bruts	174 019 175,00 MAD
Report à nouveau 2021	106 107 671,86 MAD

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe en conséquence le dividende ordinaire par action à 5,5 dirhams au titre de l'exercice 2021. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 août 2022.

### À propos de TGCC

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit depuis 30 ans des ouvrages dans plusieurs secteurs: hôtelier, commercial, industriel, administratif ou encore résidentiel. Avec plus de 8 000 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne, TGCC est aujourd'hui leader national et compte à son actif plus de 1 000 projets et ouvrages d'envergure réalisés.

[tgcc.ma](http://tgcc.ma)

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions visées à l'article 56 de la loi du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, approuve les conclusions dudit rapport et approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que le mandat du co-commissaire aux comptes du cabinet Audicis, représenté par M. Mohamed Boumesmar, arrivera à échéance à l'issue de la réunion de la présente assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, décide de renouveler ledit mandat pour une durée de 3 ans.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités nécessaires.

Le Conseil d'Administration

### Contact communication financière

Fatima-Zahra Bouzoubaa  
Directeur administratif & financier  
[investors@tgcc.ma](mailto:investors@tgcc.ma)  
+212 522 23 88 93 / 94 / 95

**TGCC**  
CONSTRUISONS ENSEMBLE